



Communiqué

Les organisations syndicales FO et CGT du site Alstom Transport Aytré-La Rochelle remercient tous les collègues donateurs du site Alstom Transport de Saint-Ouen qui ont versé un soutien financier à hauteur de 2070€ au total pour compenser en partie les retraits effectués par la Direction sur les salaires des grévistes.

Il y a eu sur le site de La Rochelle neuf jours de grève et deux jours de salaire ont déjà été retirés sur les bulletins de paie de mai.

La Direction a refusé toute compensation ou même récupération des jours de grève, bien qu'elle ait implicitement reconnu la légitimité des raisons qui ont conduit à la grève en accordant un supplément d'intéressement. Cette aumône de 150€ ne correspond bien évidemment pas aux revendications établies par l'assemblée du personnel en termes de salaire et de maintien des emplois.

Le soutien financier pour les grévistes est l'expression d'une solidarité entre salariés partageant des intérêts communs, quelle que soit leur catégorie professionnelle.

En ce sens, il contribue à construire le rapport de forces pour l'augmentation générale des salaires, pour le maintien des sites industriels, des activités et des emplois, contre les délocalisations.